

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 81/2023

DECISION DU PRESIDENT

Signature de la proposition financière de ELISATH pour la maintenance de la piscine les 3 Ilets de Pont-Audemer allant du 22/09/2023 au 21/09/2024.

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

Vu l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

Considérant que la maintenance du logiciel métier et du matériel gérant les entrées / sorties est essentielle au bon fonctionnement de la piscine les 3 Ilets de Pont-Audemer.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société ELISATH, 10 rue du Prefet Erignac, 54850 MESSEIN, d'un montant total de 4507.87 € HT, soit 5409.44 € TTC, allant du 22/09/2023 au 21/09/2024.

Fait à Pont-Audemer, le 25 septembre 2023

Le Président

Francis COUREL

